

# UNE LANGUE « TORDUE » ? RÉAPPROPRIATIONS IDENTITAIRES PAR LES RÉCITS DE VIE : PRATIQUES TRANSLANGAGIÈRES ET AGENTIVITÉ EN CONTEXTE MIGRATOIRE

Emmanuelle Radar et Emmanuelle Le Pichon

Éditions de la Maison des sciences de l'homme | « Langage et société »

2019/3 N° 168 | pages 119 à 137

ISSN 0181-4095

ISBN 9782735125265

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2019-3-page-119.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

© Éditions de la Maison des sciences de l'homme. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## **Une langue «tordue»? Réappropriations identitaires par les récits de vie : pratiques translangagières et agentivité en contexte migratoire**

**Emmanuelle Radar**

Université Radboud de Nimègue, Pays-Bas  
e.radar@let.ru.nl

**Emmanuelle Le Pichon**

Université de Toronto, Canada et Université d'Utrecht, Pays-Bas  
e.lepichon@utoronto.ca

### **Introduction**

Ces dernières années, les relations interlangues ont fait l'objet de nombreuses études (Le Pichon-Vorstman *et al.*, à paraître; Canagarajah 2013). Des concepts tels que *translangue*, *hyper-mobilité*, *super-diversité*, *métro-linguisme*, *polylangue*, *zone de contact* ont émergé (Garcia & Wei 2014; Jorgensen *et al.* 2011; Pennycook & Otsuji 2015) et remettent en cause des notions que l'on pensait bien établies. Notre travail s'inscrit dans la continuité de ces travaux. Il consiste d'une part à interroger certains de ces concepts dans une perspective translangagière et d'autre part à étudier le recours aux répertoires plurilingues et fonds de connaissance de personnes en situation de migration (Comber 2013; Wei 2014). Il prend place dans le questionnement sur le rôle des langues en contexte migratoire et implique, à la suite de Makoni et Pennycook (2005), la problématisation de l'isolement de ces langues. En nous appuyant sur une analyse ciblée de l'histoire coloniale, des récits de migration

et des politiques linguistiques et, sur l'analyse des marques discursives, métadiscursives et des inventions linguistiques, nous explorons les stratégies de réappropriation identitaires de personnes en situation de migration. Notre étude s'oppose à la perspective qui considère la langue cible comme moyen privilégié, voire exclusif, d'insertion sociale (Goharshi 2010; Jacquet *et al.* 2008). Elle réfute une vision structuraliste qui prend une généralisation abstraite de la langue en tant qu'objet d'étude (Thorne & Lantolf 2007), vision souvent porteuse d'une idéologie linguistique et identitaire qui entraîne une perception déficitaire des locuteurs en situation de migration. Le domaine de l'interculturel n'échappe pas tout à fait à cet écueil lorsqu'il dispense des concepts tels que *distance* ou *choc culturels*. Loin de résoudre les incompréhensions, ces accentuations de différences dites culturelles creusent l'écart (Holliday *et al.* 2010 : 64). Appliquées au contexte migratoire, elles imposent une image des nouveaux arrivants écartelés entre des cultures et des langues. Ils se voit refuser l'agentivité dans la rédaction des histoires de leur vie, fluides et mouvantes, entre *ici* et *là-bas*.

Ayant vécu des pertes importantes (Dominicis (de) 2006 : 25; Montgomery 2009) et en situation d'insécurité quant à leur appartenance à un groupe (Spencer-Oatey & Franklin 2009 : 161), les nouveaux arrivants seraient à même de se repositionner socialement à condition de pouvoir mobiliser leurs fonds de connaissances (Moll & Gonzalez 1994). Ces fonds de connaissances englobent tous les savoirs que l'individu met en scène dans le discours (voir aussi Byram 1997) et deviennent fonds d'identité lorsque l'usage permet la reconstruction dans le récit de soi (Esteban-Guitart & Moll 2014). Un recentrement des discussions sur l'importance de ces fonds dans la gestion des identités en contexte migratoire est indispensable parce que « vivre avec des migrants [...] est désormais le lot de tous » (Mbembe & Sarr 2017 : 10) et que « la rencontre [...] s'inscrit dans le fait du pluriel des langues » (Diagne 2016 : 78).

Notre travail s'inspire des perspectives postcoloniales qui s'intéressent depuis plusieurs décennies aux relations de pouvoir et aux récits de migrants francophones. Se penchant plus généralement sur les contextes où le français est langue de pouvoir, ces études n'offrent pourtant pas de méthodologie pour la mise en évidence d'une possible agentivité de « francophones » hors de la francophonie. Notre corpus est constitué d'entretiens en français menés aux Pays-Bas par une assistante de recherche néerlandaise, étudiante de français, avec des migrants nés en Afrique dite francophone, eux-mêmes en apprentissage du néerlandais, l'une des deux langues officielles des Pays-Bas (pour la transcription de

ces entretiens, voir Chardon 2013)<sup>1</sup>. Aux Pays-Bas, de nombreux rapports portés par des discours d'autorité insistent sur l'échec de l'intégration (Klaver & Odé 2012; Gohard-Radenkovic & Rachédi 2009 : 6). Ces discours ont mené à l'introduction d'un examen obligatoire en néerlandais, condition d'obtention d'un permis de séjour. Dans ce contexte, les répertoires langagiers des nouveaux arrivants ne sont pas reconnus, seule leur (in)compétence en néerlandais est pris en compte<sup>2</sup>. Sans vouloir nier l'importance de l'apprentissage de la langue cible, nous plaignons pour que les fonds, ou ressources langagières des nouveaux venus soient reconnus par les États des pays d'accueil et mis à profit afin de faciliter et renforcer leur insertion sociale. Toute langue, même délégitimée, comme le français aux Pays-Bas, peut contribuer à l'insertion sociale. Dans le cadre qui suit, nous précisons les concepts inhérents à cette recherche et situons le contexte dans lequel ont été menés les entretiens. Nous passerons ensuite à l'analyse des entretiens.

## 1. Cadres conceptuel et interactionnel

### 1. 1. Récit de vie, médiation et translangue

Tout récit de vie implique la transposition du passé de l'expérience au présent de la narration (Gohard-Radenkovic *et al.* 2012) et pousse le narrateur à effectuer des liens entre passé, présent et futur (Montgomery 2009 : 96), dans le but de reconstruire son identité (Gohard-Radenkovic & Rachédi 2009 : 7, 9). La narration, reflet d'événements vécus, imaginés ou perçus, mémoire et imagination (*Ibid.* : 8) implique une renégociation de soi socialement située (Montgomery 2009 : 96). Le narrateur propose son univers et en appelle aux capacités de l'interlocuteur (réel ou non) pour pénétrer le monde ainsi narré (Ricoeur 1990). Celui pour qui la personne se narre joue le rôle essentiel de coconstituant de l'identité en train de se dire; il peut soit l'empêcher par son absence de reconnaissance (Ricoeur 2000 : 98), soit la confirmer en acceptant de pénétrer le monde narré. Le récit de vie se fait ainsi médiateur de lien

- 
1. Les auteurs tiennent à remercier Marieke Meera Chardon qui a mené ces entretiens pour son mémoire de master en Communication interculturelle, ainsi que la Stichting Participatie in Integratie Nieuwkomers (SPIN.) qui a permis ces rencontres exceptionnelles.
  2. Cf. les sites officiels de l'État néerlandais tels que: <[www.rijksoverheid.nl/onderwerpen/bijstand/vraag-en-antwoord/wat-is-de-taal-eis-in-de-bijstand](http://www.rijksoverheid.nl/onderwerpen/bijstand/vraag-en-antwoord/wat-is-de-taal-eis-in-de-bijstand)> et <[www.inburgeren.nl/en/integration-in-the-netherlands/](http://www.inburgeren.nl/en/integration-in-the-netherlands/), [duo.nl/particulier/staatsexamen-nt2/hoe-het-staatsexamen-nt2-werkt.jsp](http://duo.nl/particulier/staatsexamen-nt2/hoe-het-staatsexamen-nt2-werkt.jsp)>, consultés le 25/01/2019.

social et contribue à la cohésion de la société (Moore & Py 2008). Il en va de même pour les récits qui rendent compte d'expériences de migrations langagières et culturelles (Montgomery 2009; Gohard-Radenkovic & Rachédi 2009); ils permettent de dévoiler les dynamiques à l'œuvre lorsque la personne est amenée à se raconter et offrent à celle-ci la possibilité de se construire comme acteur social (Ricoeur 1990, 2000; Zarate, Lévy & Kramsch 2008).

La médiation peut se définir comme un processus qui agit au carrefour de dimensions individuelles, culturelles et sociales, qui coconstruit le discours et intègre les langues en présence. Dans le contexte de nos entretiens, les langues française et néerlandaise sont langues normatives, centralisées et consubstantielles des identités nationales. Bien des textes francophones<sup>3</sup> canoniques des analyses postcoloniales sont des récits de vie qui réfléchissent au poids du français. Cette langue «ghetto» (Mabanckou 2007), critère autoproclamé d'humanité («le Noir [...] s'approchera d'autant plus du véritable homme, qu'il aura fait sienne la langue française», Fanon 1952 : 14), véhicule un double interdit (interdictrice des autres langues et interdite puisqu'elle ne se laisse pas approprier, Derrida 1996 : 59) qui entraîne une culpabilité à (se) dire dans la langue «marâtre» du colonisateur (Djebar 1985 : 240). Elle a déclenché un éventail de réflexions de francophones signalant leur «sentiment profond d'incertitude linguistique [...]» (Combe 2010 : 93) ainsi qu'une relation délicate, équivoque et ambiguë avec le français. Les chercheurs se sont penchés sur les productions culturelles de francophones pour dégager les stratégies d'opposition (Ashcroft, Griffiths & Tiffin 1989), mais aussi la coexistence linguistique et culturelle (Chaulet-Achour 2016) ainsi que les formes de relation (Zecchini 2011) qui intéressent justement les recherches en médiation interculturelle. Cette «mise en relation [...] insuffle des dynamiques propres aux espaces tiers, alternatives aux affrontements linguistiques et culturels» (Zarate 2001 : s.p.). C'est dans un espace dessiné par la mise en relation que peuvent se développer des alternatives permettant «d'articuler des pratiques [...] culturelles différentes» (Bhabha 2006 : 99) qui ont le potentiel de rendre la parole à ceux qui en étaient privés, fonction primaire de la médiation.

Un tiers-espace sécurisant (Wei 2014) permet de développer une interaction translangagière au-delà des langues et des frontières réelles

---

3. Conscientes des problèmes que soulèvent le terme francophone, nous choisissons de l'employer néanmoins par manque d'alternative et, par manque de place, sans le problématiser.

ou imaginées qu'elles imposent (Canagarajah 2013), où s'interpénètrent les systèmes linguistiques et contextes sociaux (Bonnet-Falandry, Durrans & Jones 2015 : 10). Quittant un espace où les langues et les discours fonctionneraient de manière autonome, les interlocuteurs évoluent dans un espace de renégociation, voire de réappropriation identitaire. Leurs connaissances mêlées et réagencées agissent sur le discours en façonnant une translanguage dynamique qui s'éloigne de l'arbitraire des frontières entre les langues. Dans le contexte de nos entretiens, le processus de médiation se révèle à travers cette translanguage, une langue dite «tordue» par l'une des participantes qui puise dans le fonds de connaissances des interlocuteurs et s'invente au cours de l'entretien en fonction des dynamiques linguistiques et culturelles.

Si l'analyse linguistique en communication interculturelle s'est longtemps attachée aux productions langagières proprement dites, les sociolinguistes incluent aujourd'hui les perspectives postcoloniales dans leurs démarches, notamment pour noter l'influence de la perspective historique sur l'interaction (Canagarajah 2013; Wei 2014). Si le bagage (historique) des langues ne peut être ignoré, leur poids est évidemment fonction du contexte. Là encore, les perspectives postcoloniales, sociolinguistiques et discursives s'accordent à souligner l'influence de la situation d'énonciation (Moura 2013; Gumperz 1992) : parler de soi en français lorsque l'on est Camerounais ou Néerlandais, lorsque l'on se trouve à Alger ou à Amsterdam impacte les questions de pouvoir et de hiérarchie. Pour comprendre le rôle des langues dans cette recherche, il faut situer les participants dans le contexte des échanges.

## 1. 2. Le corpus : les participants et le contexte d'interaction

Le corpus est constitué de onze entretiens en français, de cinquante minutes à trois heures, menés aux Pays-Bas, dans des espaces choisis par les personnes interviewées. Ces onze participants (six femmes et cinq hommes) sont originaires de divers pays d'Afrique (Burundi, Tunisie, Côte d'Ivoire, Congo, Guinée, Maroc, Togo, et Rwanda) et appartiennent à la première génération de migrants. Sept d'entre eux sont réfugiés, trois sont issus du regroupement familial, le onzième a rejoint les Pays-Bas pour ses études. La langue française n'est, pour aucun d'eux, langue maternelle et ils sont tous en apprentissage du néerlandais. Tous sont en possession d'un permis de séjour ou d'un passeport.

L'objectif de ces entretiens est de comprendre comment ces personnes «ont trouvé leur place» aux Pays-Bas (Chardon 2013 : 10). Ils sont menés par une assistante de recherche qui est à la fois stagiaire

dans le centre néerlandais d'aide à l'insertion pour nouveaux arrivants<sup>4</sup>, apprenante de Français Langue Étrangère (FLE) et étudiante en communication interculturelle. Comme stagiaire, elle devient « co-act[rice] » d'intégration (Gohard-Radenkovic & Rachédi 2012 : 7) « établi[ssant] ou [...] renfor[çant] les rapports de confiance et de respect entre les parties » (Moore 1996 : 15). Comme étudiante de FLE, elle a sélectionné des francophones pour son travail. Elle perçoit son niveau de français comme insuffisant, mais souhaite « témoigner d'un désir de rapprochement et inviter le participant à faire également cet effort » (Chardon 2013 : 10).

Outre les participants, le cadre national est à prendre en considération. Aux Pays-Bas, les langues africaines aussi bien que le français sont déterritorialisés (Deleuze & Guattari 1980) : les langues africaines n'y ont jamais joué de rôle spécifique et le français, qui fut langue du pouvoir international politique et diplomatique, est aujourd'hui de plus en plus délégitimé (voir Kok Escalle 2015). Les institutions scolaires néerlandaises considèrent l'usage de l'anglais comme suffisant et suffisamment rentable<sup>5</sup>. Pour cette raison, le déroulement des entretiens prévu en français permet, a priori, d'atténuer le poids de la langue et d'échapper à un enfermement dans des catégories nationales fixes.

Lors de cette étude, nous nous attacherons à dégager les transformations enclenchées dans cet espace translangagier unique auquel participent le français (langue partagée), le néerlandais (langue cible), ainsi que les langues africaines des personnes interrogées. Nous verrons se déployer une langue flexible, dynamique, créative. Raison pour laquelle nous étudierons, dans un premier temps, les glissements entre les langues. Ils permettront la prise en compte des rapports de forces. Dans un deuxième temps, les aménagements discursifs et métadiscursifs signaleront la mise en relation établie par la médiation. L'approche qui va suivre est qualitative et l'analyse recourt à divers courants méthodologiques, tels que la sociolinguistique postcoloniale, l'ethnographie de la communication et l'analyse conversationnelle. Nous décrirons les phénomènes analysés à l'aide d'exemples tirés du corpus des interviews réalisées par l'assistante de recherche (cf. Chardon 2013).

4. Stichting Participatie en Integratie Nieuwkomers (SPIN).

5. Voir à ce sujet le manifeste « Geef Frans en Duits de ruimte in het onderwijs! » (2018) lancé par De Visiegroep Buurtalen, groupe (de divers acteurs de l'enseignement) des Pays-Bas qui se mobilise pour que les langues des pays voisins, le français et l'allemand, conservent une place dans l'enseignement secondaire. Voir en ligne : <<http://www.buurtaalonderwijs.nl/overOns>>, consulté le 27/01/2019.

## 2. Analyse

L'analyse est divisé en deux parties : d'abord l'analyse de l'utilisation des langues, à partir, d'une part du français et d'autre part des fonds de connaissances des participants, autour notamment de trois concepts : légitimation, clarification et pouvoirs. Nous passerons ensuite à l'évaluation du processus de médiation qu'apporte un français à la fois conflictuel et instaurateur de lien social. Au fil de l'analyse qui suit, nous décrivons les phénomènes rencontrés à l'aide d'exemples tirés du corpus.

### 2. 1. Français «tordu» et translangue

Trois caractéristiques propres à l'utilisation des langues dans ce corpus sont à retenir : la première agit sur la légitimité des individus parlant dans l'interaction et sur leur droit à la parole; la seconde, au niveau métadiscursif, se traduit essentiellement par la stratégie communicative de vérification, voire de demande de clarification, particulièrement fréquente dans ce corpus, utilisée pour réévaluer à la source, le sens de l'information transmise. La troisième agit sur la mise à distance des institutions officielles relatives à l'obtention d'un statut légitime dans le pays en question.

#### 2. 1. 1. Légitimation

La situation de communication exolingue a pour effet d'offrir aux nouveaux-arrivants, dès le début de la conversation, une certaine légitimité sociale. En effet, le récit de soi implique une renégociation continue de celui qui le formule et de celui par et pour qui il apparaît (Montgomery 2009) et la négociation de la légitimité est déterminée dans l'interaction en fonction de la perception subjective du niveau de «suffisance» dans cette même langue. La légitimité agit donc comme un compromis entre les personnes présentes, et non comme un ensemble de critères définis à l'avance (Blommaert & Varis 2011). Elle s'établit au cours de l'entretien par le biais de la langue française, langue commune. Dans l'entretien entre une femme (B<sup>6</sup>), et l'assistante, le rapport de force entre les langues se renverse. B s'excuse «*mon néerlandais n'est pas suffisant. [...] je parle pas bien le néerlandais, mais je mélange un peu avec le néerlandais le français. [...] Mon français est un peu tordu, donc je m'excuse [...]*». Cette insécurité linguistique est contrebalancée par celle de l'assistante qui authentifie les capacités de

6. Pour respecter l'anonymat des personnes interrogées, les noms, initiales et lieux ne correspondent pas à la réalité.



son interlocutrice par la remise en cause de ses propres capacités en français en s'exclamant : « *Non non non non non non non. Toujours mieux que moi (rit)* » (Chardon 2013 : 231). Le français place les interviewés dans une position linguistique dominante par rapport à leur interlocutrice ; en cas de conversations en néerlandais, le rapport de forces eut été inversé. Les relations hiérarchiques traditionnelles en sont atténuées (Vigouroux 2004 : 142). À partir de ce français « tordu » se dessine une translangue qui, petit à petit, va s'imposer dans l'entretien et permettra aux participants de recouvrer leur agentivité.

## 2. 1. 2. Clarification et vérification

Il faut en outre noter que le français a une fonction de passerelle supplémentaire dans ce corpus, cette fois à l'avantage de l'assistante : il lui permet de demander des clarifications et la maladresse de ses questions est alors perçue comme une ignorance des conventions par ses interlocuteurs. Par effet de ricochet, ces demandes permettent à ses interlocuteurs de s'expliquer, de préciser leurs propos ou de l'interroger. On est donc dans une situation de communication éminemment exolingue qui engendre des processus de clarification naturels, et qui permet d'établir une distance par rapport aux structures institutionnelles d'accueil, où les langues utilisées sont essentiellement le néerlandais et l'anglais. Ces processus de clarification sont extrêmement nombreux dans les entretiens (*cf.* segments sans italique dans les citations).

On pourrait qualifier les premières de *clarifications oratoires* : elles permettent à celui qui se raconte de s'assurer de la solidarité de l'assistante comme le fait Pascal : « Tu comprends non ? *Parce que j'ai j'ai plus de famille, je n'ai plus de contact avec les enfants, ça m'a fait trop confus je ne dormais même pas la nuit.* Tu comprends non ? » (Chardon 2013 : 158). Il s'agit ici de demande de soutien dans un récit particulièrement chargé émotionnellement. La seconde catégorie de clarification est constituée par des demandes explicites de l'assistante lorsqu'elle n'a pas compris : « *Et qu'est-ce que tu veux dire avec ça ? Parce que je comprends pas* » (*Ibid.* : 302). Cette deuxième catégorie permet à l'assistante d'obtenir des renseignements, son incompréhension pouvant toujours être attribuée à son français hésitant. La troisième catégorie est une demande de clarification qui permet d'éviter une issue désagréable à un malentendu. À la question « *Aviez-vous des attentes avant de venir aux Pays-Bas ?* », Pascal s'emporte : « Je n'ai pas compris [...] *Qu'est-ce que j'attends de l'Europe ? Je n'attends rien de l'Europe (rit).* [...] *Bon c'est peut-être ta question que je comprends pas bien. Qu'est-ce que j'attends de l'Europe.*

[...] *Je n'ai pu que travailler. Tu comprends? [...] Même eux les Européens aussi ils doivent travailler, ils doivent avoir à manger. Tu comprends? Bon peut-être je comprends pas bien ta question, qu'est-ce que j'attends de l'Europe, c'est comme s'il y a l'Europe qui peut te faire quelque chose, c'est ça? La question c'est ça non? (Ibid. : 169-171).*»

Nous reviendrons plus tard sur les raisons possibles de ce malentendu, pour l'heure, constatons que la question fâche le participant mais qu'il invoque l'incompétence linguistique de l'assistante pour évacuer le malaise et continuer l'entretien. Pour lui, la maladresse doit être linguistique, non pas culturelle; la question ne peut qu'avoir été mal posée, d'où la récurrence et l'accumulation des demandes de clarification. Une dernière catégorie de demandes de clarification se manifeste dans l'entretien avec A qui exprime une solidarité presque maternelle : « *ah tu sais, [...] tu vois? Je veux dire, [...]. Tu vois? [...] Tu comprends ce que je veux dire? [...] Tu n'as pas compris hein?* » (Ibid. : 243). La légitimité discursive de la personne interrogée agit sur la position qu'elle prend dans l'entretien.

### 2. 1. 3. Une translangue contre-pouvoir

La langue française reste la langue matrice de tous les entretiens, pourtant, la flexibilité de la translangue qui se crée, dévoile l'interpénétration des systèmes linguistiques et des contextes sociaux (Bonnet-Falandry, Durrans & Jones 2015) par des individus plurilingues en situation de mobilité. Le néerlandais y transparaît et les frontières entre les langues, supposées fixes, s'estompent. Le néerlandais y est souvent enchâssé : « *Une fois j'ai travaillé et [...] maintenant je suis à l'uitkering<sup>7</sup>. Donc j'ai de l'assistance du moins, de minimum<sup>8</sup> je l'ai. [...] J'ai werkcoach<sup>9</sup> et [...] tout ce qui est en rapport avec uitkering quoi.* » (Chardon 2013 : 128) Cet enchâssement renvoie à une fonction particulièrement intéressante : la langue néerlandaise nomme les institutions liées au processus officiel d'intégration. Elle devient l'instrument qui permet à la personne interrogée d'opérer en tant que citoyenne tandis que l'interaction en français lui permet de prendre ses distances par rapport à cette langue néerlandaise, imposée par l'institution. Dans l'exemple suivant, la langue néerlandaise devient objet, désignée sous le vocable « *taal* » en néerlandais, « *langue* » en français : « *maintenant*

7. Allocation chômage.

8. Le minimum.

9. Coach à l'insertion sociale.

*j'ai fait inburgering*<sup>10</sup>. [...] *intégration. Je l'ai fait. Et la taal*<sup>11</sup> *aussi [...] maintenant je règle tout [...] ce qui est en rapport avec belasting*<sup>12</sup> » (*Ibid.* : 123). On observe donc une mise à distance de la langue néerlandaise en tant qu'objet à acquérir pour remplir un contrat permettant d'accéder à un statut. La langue imposée crée un sentiment de rejet (Jacquet *et al.* 2008) rappelant les stratégies de « contre-attaque » des théories postcoloniales (Ashcroft, Griffiths & Tiffin 1989). Il y a glissement d'un français, langue imposée par la colonisation, à un français réhabilité, pour se libérer de la nouvelle langue imposée, le néerlandais : « *Oui, bon français, c'est français c'est la langue officielle de la Côte d'Ivoire. Donc tout le monde parle français. C'est d'abord l'histoire de la Côte d'Ivoire. En Côte d'Ivoire on a en fait soixante-deux langues, soixante-deux dialectes. Eh tweeënzig dialecten, is teveel*<sup>13</sup>, *c'est trop. Donc on ne peut pas se comprendre. Donc c'est pour ça que l'État dit "Ok, écoutez, soixante-deux langues, c'est trop, il faut que tout le monde parle français dans le pays."* » (Chardon 2013 : 175) Dans cet exemple, la personne interrogée légitime le français en détournant la responsabilité de son imposition par le colonialisme vers une imposition légitimée par le gouvernement ivoirien. On observe que cette légitimation passe aussi par la mise à distance des langues locales ivoiriennes par la voie du néerlandais, qui sonne alors comme la langue du rejet. Cette inversion des fonctions se note aussi dans l'échange : « *Les quelques mois qu'on nous donne pour apprendre la langue ça nous suffit pas, pour nous défendre correctement, pour connaître nos droits, [...] pour étudier l'administration.* » (*Ibid.* : 171) L'apprentissage du néerlandais qui devrait participer à une négociation positive de la légitimité semble avoir l'effet contraire : clef pour le permis de séjour, il renvoie à l'individu une image négative de lui-même parce qu'il cristallise tous les efforts, échecs, déceptions administratives dans le pays d'accueil. Quant au français, langue matrice de l'interaction, il ne prend tout son sens que dans la translangue qui se construit au fil du récit et des échanges. Sans nul doute, les langues des participants contribuent à créer cette translangue. Les mises à distance qui puisent dans le plurilinguisme de la personne en situation de migration, lui permettent d'entretenir une reconstruction identitaire socialement vivante, comme nous allons le voir à travers les récits de leurs biographies langagières.

10. Cours d'insertion pour obtenir un permis de séjour.

11. Langue.

12. Impôt.

13. Soixante-deux dialectes c'est trop.

## 2. 2. Fonds de connaissance

Au-delà de cette translanguage permettant l'agentivité des personnes interviewées, les interactions illustrent encore combien sont mis à contribution leurs fonds de connaissances, y compris les compétences plurilingues que partagent tous les participants. Nous nous limiterons aux réflexions de G, N et B sur les langues qu'elles parlent et sur la manière dont elles perçoivent leur plurilinguisme. G, du Togo, parle le mina (sa langue maternelle) avec les Togolais et avec sa fille. Mais elle communique aussi en néerlandais avec celle-ci. C'est à l'église qu'elle parle le français tandis qu'elle a appris l'anglais dans le centre de demandeurs d'asile. N, originaire du Maroc dit passer du français à l'arabe avec ses proches : « *pour bien discuter, c'est en arabe* », alors que le français est la langue de l'amour, des tabous et des poèmes qu'elle n'écrit qu'en français (Chardon 2013 : 88). Elle trouve le néerlandais difficile mais elle le parle aussi avec son mari et ses enfants. Avec les personnes qui ne parlent pas ces langues, elle parle l'anglais. B parle le foula avec les Guinéens et regrette de n'avoir « *qu'une amie avec qui elle échange en malinké* » (*Ibid.* : 251). Elle parle le français avec ses amis Camerounais et Ivoiriens, l'arabe avec ses amis Marocains, l'anglais avec la famille de son mari.

À travers ces morceaux choisis de biographies langagières, on s'aperçoit que le plurilinguisme, phénomène interpersonnel dynamique, transforme les locuteurs en acteurs sociaux (Kern & Liddicoat 2008 : 29) et qu'il occupe une place forte dans la construction sociale de leur vie, renvoyant continuellement à leurs fonds de connaissance. On voit aussi que la place des différentes langues est renégociée par l'introduction de nouvelles langues. Ces récits permettent de remettre en question l'histoire des langues et donc, les idéologies sur les langues, à partir du moment où la parole est saisie dans le vécu social.

## 3. Processus de médiation en interaction

L'analyse qui précède montre que le contexte des entretiens, ainsi que l'univers multiculturel des personnes interrogées, délimite de nouveaux contours aux langues. Il permet l'établissement d'une distance vis-à-vis de la langue nationale imposée et remet en question l'histoire des langues, notamment d'une langue française qui se voit, parfois, réhabilitée. Nous évaluerons maintenant le rôle médiateur du français, puis le lien social que permet cette langue médiatrice.

### 3. 1. Un vecteur de controverse et de médiation

La translangue analysée jusqu'ici signale que le français des entretiens s'écarte de cette langue de pouvoir critiquée par nombres d'écrivains et intellectuels francophones. Le contexte agit sur sa dépolitisation puisque la majorité des personnes interrogées ne renvoient plus au contexte colonial ni à leur infériorité en tant que francophones. Dans un extrait analysé plus haut, D propose une justification de la présence du français qui s'écarte des raisons historiques de l'imposition coloniale dans son pays d'origine, la Côte d'Ivoire. Quant à J, il explique pourquoi il a choisi les Pays-Bas comme lieu d'exil : « *Si j'étais en France [...] parce que je parle français [...] [cela] me rappelle[rait] le régime de ma souf-france, d'être étranger, [...] et [aux Pays-Bas] je me sens comme ça libre.* » (Chardon 2013 : 209) Le contexte hors de l'hexagone apporte une distance lui permettant de dire un passé douloureux. Et, si les réflexions de N sur les fonctions de l'arabe et du français (*Ibid.* : 88) sont proches de celles que faisait Djebar (1985), elle ne dit rien de problèmes identitaires que soulevait l'écrivaine.

Cependant, dans d'autres cas, la langue continue à véhiculer des discours (post)coloniaux discriminatoires. Revenons au malentendu traité un peu plus haut, lorsque P se fâche répondant à la question concernant ses « attentes » en arrivant aux Pays-Bas. Le malaise traduit une relation plus complexe au français et la révolte déclenche aussi la médiation. Pour analyser ce processus, il est essentiel d'évaluer l'origine du *quiproquo*. Si bien des participants s'arrêtent au mythe d'une Europe-El Dorado en réponse à la question des « attentes » (B et E expliquent qu'en Afrique les gens imaginent à tort que l'Europe c'est le paradis et A « *pensai[t], si tu marches tu vas ramasser l'argent partout (rit)* », Chardon 2013 : 51), ce qui fâche P, c'est l'autre face du cliché qu'implique l'Europe-paradis : celle du « migrant-profiteur ».

Pour P, « attentes » renvoie à la passivité d'une immigration attendant tout de l'Europe : « *comme s'il y a l'Europe qui peut te faire quelque chose* » (Chardon 2013 : 171). Une image que J souligne lui aussi, lorsqu'il dit avoir refusé l'aide sociale pour affirmer sa dignité et son indépendance : « *J'ai pas besoin de votre argen* » (*Ibid.* : 208). J et P se fondent sur un stéréotype qui prend ses racines dans le discours colonial qui, « *des siècles durant, a tenté de faire croire que l'Afrique est un monde à part, un hors-monde* », alors que l'Afrique « *est au monde* » (Mbembe & Sarr 2017 : 8). Le signifiant « attendre » porte un signifié connotant les poncifs sur l'Afrique : continent du manque, éternel assisté, en voie de développement. Plaçant son existence au futur,

cette « *rhétorique dit, en creux, qu'il n'est pas* » (Sarr 2016 : 11). L'image d'assisté, intimement associée à celle d'une Afrique déficitaire, est encore celle véhiculée à Dakar par Sarkozy affirmant que « *l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire* » (Sarkozy 2007). Ce lourd connoté des « attentes » dépasse les intentions de l'assistante et, comme signalé plus haut, P conclut qu'elle ne « *[s]'étai[t] pas bien exprimé[e] en français* » (Chardon 2013 : 172), transformant ce qu'il perçoit comme une inacceptable erreur culturelle en une acceptable incompétence linguistique. En reformulant, il saisit l'occasion pour affirmer son identité, opposant à la passivité des « attentes », l'activité de « *Je n'ai pu que travailler* » (*Ibid.* : 171) et affirme être un travailleur comme les autres, rejetant toute différence essentielle entre les nouveaux arrivants et la population du pays. Lors de cette réappropriation identitaire, l'intéressé se raconte à la fois dans l'opposition et dans la relation : la médiation se « *fond[e] sur la diversité des expériences, des vécus, sur leur conflictualité* » ; la langue médiatrice met en contact, apporte des développements, mais est profondément marquée par la pluralité (Huver 2018). Le développement impacte également l'assistante qui comprend après-coup que sa formulation a touché à la valeur et la fierté de son vis-à-vis.

### 3. 2. Un français porteur de lien social

Dans notre corpus, certaines des personnes interrogées avaient déjà eu l'occasion de se raconter, mais dans un tout autre contexte. C'est le cas de J qui, dans le cadre d'une demande d'obtention du statut de réfugié politique, a relaté au juge néerlandais son passé d'enfant-soldat : « *Mais [...] Non [ils m'ont pas cru], [...] ils ont dit "non, non, non". Donc tu ne sais plus quelle est ta vie.* » (Chardon 2013 : 222) Contrairement au juge, l'assistante accepte de suivre la perspective de ses interlocuteurs. Elle est ce proche coconstituant de l'identité narrative que, par son attitude, elle soutient. En adjuvante de la réhabilitation identitaire, elle accepte de découvrir le réel où évoluent les personnes interrogées et, en attendant le moi en train de se raconter, elle contribue au lien social. Les pronoms personnels sont à eux seuls révélateurs de la dynamique relationnelle. L'emploi des oppositions binaires « nous-vous » est à ce titre remarquable : le « nous » (personnes en situation de migration, Africains, étrangers) s'affirme par contraste à un « vous » qui inclut tout d'abord l'assistante de recherche identifiée comme représentante des Pays-Bas et des Néerlandais. Parfois pourtant, la relation se complique lorsque qu'apparaît un « ils » qui exclut l'assistante. C'est le cas dans trois entretiens : « *Les gens aux Pays-Bas ils sont comme des machines [rit]* », « *[Ça], c'est*

une culture des Pays-Bas», « Ils [...] ne peuvent pas comprendre puisqu'ils ne sont pas noirs, puisqu'ils ne sont pas étrangers, ils ne peuvent pas comprendre ça. Tu comprends ce que je veux dire, non?! » (*Ibid.* : 146, 260 et 226). Dans ces extraits, le rire accompagne souvent ce « ils » généralisateur, signalant que la personne interrogée se remémore brusquement que l'interlocutrice est néerlandaise. Le « tu » est donc sorti du groupe dominant ; ce changement de perspective annonce la médiation. Sans doute, dans certains cas, les personnes interviewées adoptent-elles une position paternaliste au détriment de l'assistante, lui expliquant comment fonctionnent les Pays-Bas. Ceci ne fait que renforcer le constat que les processus de médiation sont fragiles et ses rééquilibrages provisoires. Mais une relation s'établit et se confirme à partir de l'inclusion de cet « autre » néerlandais. Nombreux sont en effet les énoncés qui invitent le « tu » à prendre la place du narrateur, à adopter son point de vue, à attester la place qu'il occupe dans son monde. J'installe son interlocutrice géographiquement dans son monde de travailleur : « *Et si tu vas là, à [nom d'une rue] j'ai ma kraam*<sup>14</sup> [...]. *Mais je travaille seulement là-bas samedi.* » (*Ibid.* : 208) E la met dans la position de réfugiée illégale : « *Si tu n'as pas de papiers, tu as peur. Donc, ils peuvent venir te prendre comme ça, te mettre en prison; ils peuvent t'envoyer...* » (*Ibid.* : 292). Dans l'entretien avec J, la relation évolue au fil de l'interaction. Il passe de : « *Vous Hollandais* », à « *ils* » (*Ibid.* : 216 et 226), pour finalement intégrer le « tu » à son univers. Malgré les difficultés, il a trouvé sa place aux Pays-Bas grâce, entre autres, à sa locutrice : « *J'ai Dieu, j'ai toi, j'ai ma femme, j'ai beaucoup d'amis [...].* » (*Ibid.* : 228) Par son récit, la personne confirme le lien déjà établi dans la nouvelle société, une place que l'assistante atteste et renforce ; par ricochet, il lui reconnaît une place dans son univers. Un lien se tisse par l'écoute d'une interlocutrice qui suit les narrateurs dans un monde où ils sont acteurs de leur vie.

## Conclusion

Le contexte de l'interaction a instauré un espace-frontière dynamique, où se manifeste une translangue dont le français est la langue matrice, qui modifie les rapports de domination, devient médiatrice de la rencontre, lieu de la réappropriation identitaire. Le français délégitimé dans le contexte national, « tordu » en translangue se révèle médiateur flexible, dynamique, créatif dans une société multiculturelle complexe. D'une part, la translangue permet d'échapper à un enfermement dans

14. *Stand, étal au marché.*

des catégories nationales fixes offrant aux nouveaux arrivants l'occasion de prendre leurs distances par rapport à la langue perçue comme langue de domination, le néerlandais. D'autre part, cette translanguage partagée – qui garde parfois les traces et la violence du discours colonial – permet aux locuteurs de se réaffirmer, de désigner et de renforcer leur place dans la société d'accueil.

Au cœur de cette translanguage, se rencontrent diverses langues qui contribuent à l'affirmation identitaire de la personne en situation de migration. Le français, langue commune, déterritorialisée, voire dépolitisée, y joue un rôle primordial de médiation. Les relations « nous-vous-ils-tu » sont instables, complexes, plurielles, révélant combien les identités sont fluides et se façonnent pendant l'interaction, par opposition, par inclusion, en variant opposition et inclusion. Vecteur d'une réappropriation identitaire, ce français « tordu » dévoile une agentivité insoupçonnée de francophones en situation de migration hors du monde en français.

Dans le travail que nous venons d'effectuer, la prise en compte des fonds de connaissance dans une situation de communication exolingue et dans un pays où l'idéologie est éminemment monolingue, permet un passage (complexe) à des identités singulières et plurielles. Dans une société pluriculturelle comme les Pays-Bas, l'apprentissage de la langue nationale n'est certainement pas l'unique instrument d'insertion sociale, contrairement au discours projeté par l'idéologie dominante qui définit l'intégration réussie sur la base de compétences langagières en langue néerlandaise. Ce contexte contredit l'idéal européen où tout un chacun est « *encourag[é] [...] à apprendre et à parler plusieurs langues, afin de faciliter la communication et la compréhension mutuelle* » (cf. site officiel de l'UE). Les entretiens montrent que l'emploi de langues minoritaires partagées contribue à cette communication multiculturelle. La translanguage autorise des passages vers des identités multiculturelles, fonction que toute langue minoritaire en tant que lieu de résistance et de dialogue, de rencontre et d'intégration, de l'autre et à l'autre, peut remplir.

### Bibliographie

- Ashcroft B., Griffiths G. & Tiffin H. (dir.) (1989), *The Empire Writes Back: Theory and Practice in Post-Colonial Literatures*, New York/London, Routledge.



- Bhabha H. (2006), *Les Lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Paris, Payot.
- Blommaert J. & Varis P. (2011), «Enough is enough: The heuristics of authenticity in superdiversity», *Paper in Culture Studies* 2, p. 1-13.
- Bonnet-Falandry F., Durrans S. & Jones M. (dir.) (2015), *(Se) construire dans l'interlangue. Perspectives transatlantiques sur le multilinguisme*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Byram M. (1997), *Teaching and Assessing Intercultural Communicative Competence*, Clevedon, Multilingual Matters.
- Canagarajah S. (2013), «Negotiating translanguing literacy: An enactment», *Research in the Teaching of English* 48(1), p. 40-67.
- Chardon M. M. (2013), *Identité, adaptabilité et médiation. Stratégies de redéfinition identitaire et d'adaptation aux Pays-Bas dans les récits de vie de onze migrants africains, francophones et plurilingues*, mémoire de master en Communication interculturelle, université d'Utrecht. En ligne : <dspace.library.uu.nl:8080/handle/1874/288908, cons>, consulté le 10/10/2018.
- Chaulet-Achour C. (2016), *Les Francophonies littéraires*, Vincennes, Presses universitaires de Vincennes.
- Combe D. (2010), *Les Littératures francophones. Questions, débats, polémiques*, Paris, PUF.
- Comber B. (2013), «Schools as meeting places: Critical and inclusive literacies in changing local environments», *Language Arts* 90(5), p. 361-371.
- Deleuze G. & Guattari F. (1980), *Mille plateaux. Capitalisme et Schizophrénie 2*, Paris, Éditions de Minuit.
- Derrida J. (1996), *Le Monolinguisme de l'autre ou la prothèse d'origine*, Paris, Galilée.
- Diagne S. B. (2016), «Pour un universel vraiment universel», dans Mbembe A. & Sarr F. (dir.), *Écrire l'Afrique-monde*, Paris, Philippe Rey, p. 71-78.
- Djebar A. (1985), *L'Amour, la fantasia*, Paris, Lattès.
- Dominicis (de) M. (2006), «Voyage au pays des mots dans une cité francilienne : Atelier d'écriture à visée littéraire et de traduction», *Le Fran-*

çais dans le monde. *Recherches et applications* 39, p. 18-30.

Esteban-Guitart M. & Moll L. (2014), «Funds of identity: A new concept based on the funds of knowledge approach», *Culture & Psychology* 20(1), p. 31-48.

Fanon F. (1952), *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil.

Garcia O & Wei L. (2014), *Translanguaging: Language, Bilingualism and Education*, New York, Palgrave Macmillan.

Ghorashi H. (2010), «“Dutchness” and the migrant “other”: From suppressed superiority to explicit exclusion?», *Focaal. European Journal of Anthropology* 56, p. 106-111.

Gohard-Radenkovic A. & Rachédi L. (2009), *Récits de vie, récits de langue et mobilité*, Paris, Harmattan.

Gohard-Radenkovic A., Pouliot S. & Stalder P. (dir.) (2012), *Journal de bord, journal d'observation. Un récit en soi ou les traces d'un cheminement réflexif*, Bern, Peter Lang.

Gumperz J. J. (1992), «Contextualization and understanding», dans Duranti A. & Goodwin C. (dir.), *Rethinking context*, New York, Cambridge University Press, p. 229-252.

Holliday A., Hyde M. & Kullman J. (2010), *Intercultural Communication: An Advanced Resource Book for Students*, London, Routledge.

Huver E. (2018), «Penser la médiation dans une perspective diversitaire», *Cahier de l'Acédle* (15)2, s.p.

Jacquet M., Sabatier C. & Moore D. (2008), «Médiateurs culturels et insertion de nouveaux arrivants francophones africains : parcours de migration et perception des rôles», *Glottopol* 11, p. 81-94.

Jorgensen J. N., Karrebaek M. S., Madsen L. M. & Moller J. S. (2011), «Polylinguaging in superdiversity», *Diversities* 13(2), p. 22-37.

Kern R. & Liddicoat A. J. (2008), «Introduction : de l'apprenant au locuteur/acteur», dans Zarate G., Lévy D. & Kramsch C. (dir.), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, Éditions des archives contemporaines, p. 27-33.

Klaver J. & Odé A. (2012), «Civic integration in the Netherlands: A new

- approach towards citizenship», dans Vonk G. (dir.), *Cross-Border Welfare State: Immigration, Social Security and Integration*, Morsel, Intersentia, p. 155-174.
- Kok Escalle M.-C. (2015), Compte rendu sur : Derek Offord, Lara Ryazanova-Clarke, Vladislav Rjéoutski & Gesine Argent (dir.), *French and Russian in Imperial Russia*, volume 1. *Language use among the Russian elite*, volume 2. *Language attitudes and identity*, *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* 55, p. 207-213.
- Le Pichon-Vorstman E., Cole D., Baauw S., Steffens M., van den Brink M. & Dekker S. (à paraître), «Transcultural itineraries and new literacies: how migration memories could reshape school systems», dans Passerini L., Proglia G. & Trakilović M. (dir.), *The Mobility of Memory across European Borders. Migrations and Diasporas in Europe and Beyond*.
- Mabanckou A. (2007), «Le Chant de l'oiseau migrateur», dans Le Bris M. & Rouaud J. (dir.), *Pour une Littérature-monde*, Paris, Gallimard, p. 55-66.
- Makoni S. & Pennycook A. (2005), «Disinventing and (re)constituting Languages», *Critical Inquiry In Language Studies: An International Journal* 2(3), p. 137-156.
- Mbembe A. & Sarr F. (dir.) (2017), *Écrire l'Afrique-monde*, Paris, Philippe Rey.
- Moll L. C. & Gonzalez N. (1994), «Critical issues: Lessons from research with language-minority children», *Journal of Reading Behavior* 26, p. 439-456.
- Montgomery C. (2009), «“Une valise toujours prête devant la porte”. Le roman familial de demandeurs d'asile comme récit de l'autre et de son histoire», dans Gohard-Radenkovic A. & Rachedi L. (dir.), *Récits de vie, récits de langues et mobilités : nouveaux territoires intimes, nouveaux passages vers l'altérité*, Paris, L'Harmattan, p. 95-110.
- Moore C. W. (1996), *The Mediation Process: Practical Strategies for Resolving Conflict*, San Francisco, Jossey-Bass, p. 3-40.
- Moore D. & Py B. (2008), «Discours sur les langues et représentations sociales», dans Zarate G., Lévy D. & Kramsch C. (dir.), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, Éditions des archives contemporaines, p. 271-279.

- Moura J.-M. (2013), *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF.
- Pennycook A & Otsuji E. (2015), *Metrolingualism: Language in the city*, Abingdon/New York, Routledge.
- Ricoeur P. (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- Ricoeur P. (2000), *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil.
- Sarkozy N. (2007), « Discours de Dakar », 27/07/2007. En ligne : <<https://www.youtube.com/watch?v=u7yeBLPfxp8>>, consulté le 21/01/2019.
- Sarr F. (2016), *Afrotopia*, Paris, Philippe Rey.
- Spencer-Oatey H. & Franklin P. (2009), *Intercultural Interaction: A Multidisciplinary Approach to Intercultural Communication*, New York, Palgrave Macmillan.
- Thorne S. L. & Lantolf J. P. (2007), « A linguistics of communicative activity », dans Makoni S. & Pennycook A. (dir.), *Disinventing and reconstituting languages*, Clevedon, Multilingual Matters, p. 170-195.
- Vigouroux C. B. (2004), « Rencontre(s) d'un autre type : dynamique identitaire et stratégies discursives en situation d'entretien », *LIDIL* 29, p. 127-150.
- Wei L. (2014), « Negotiating funds of knowledge and symbolic competence in the complementary school classrooms », *Language and Education* 28(2), p. 161-180.
- Zarate G. (2001), *Identités et plurilinguisme : conditions préalables à la reconnaissance des compétences interculturelles*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- Zarate G., Lévy D. & Kramsch C. (dir.) (2008), *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
- Zecchini L. (2011), « Les études postcoloniales colonisent-elles les sciences sociales ? », *La Vie des idées*, p. 1-13.

Article reçu en novembre 2018. Dernière révision acceptée en mars 2019.